

Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 2 février 2015

Don d'organes et de tissus en Midi-Pyrénées : une augmentation de 15% en trois ans

Au cours de l'année 2014, l'activité de prélèvements d'organes et de tissus a progressé de façon significative au CHU de Toulouse ainsi qu'en Midi-Pyrénées. Près de 100 situations de mort encéphalique ont été dépistées au CHU de Toulouse. Parmi ces patients, cinquante et un d'entre eux ont été donneurs d'organes. Pour l'ensemble de la région Midi-Pyrénées, ce sont 142 situations de mort encéphalique et 73 dons qui ont été recensés dans les établissements publics et privés.

Une meilleure compréhension du don par les proches qui l'abordent spontanément

Les taux de réussite technique des greffes et le service réel qu'elles rendent sont mieux connus de la communauté soignante. L'opportunité du don d'organes est une chance pour d'autres patients que les équipes de réanimation sont amenées à mettre en évidence de plus en plus souvent.

Dans le même temps, on ressent une meilleure compréhension de la situation par les proches des donneurs potentiels qui abordent plus spontanément le sujet. Ce savoir-faire des équipes de santé, publiques et privées, évolue dans toute la région Midi-Pyrénées avec une augmentation globale de l'activité de 15% en trois ans. Cette amélioration porte Midi-Pyrénées au niveau des moyennes nationales.

Le don de cornées couvre enfin les besoins

Dans le même temps, plus de 370 personnes ont fait don de leurs cornées dans toute la région. Ceci va permettre de réduire les délais d'attente de greffe des patients car les dons couvrent enfin l'augmentation des besoins.

Le don, une démarche solidaire

Cette médecine complexe ne doit pas s'arrêter à la réussite technique qui honore la pratique des équipes médicales et soignantes. Il faut remercier ceux qui, positionnés en faveur du don, l'ont fait. Il faut remercier les proches de ces donneurs qui ont su accompagner cette démarche solidaire.

L'unité de coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus

Elle a été créée en juillet 1998, en conformité avec les règles de bonnes pratiques édictées par les lois de bioéthiques de 1994. Des infirmières, un cadre de santé et un médecin coordonnateur composent cette équipe. L'implication de tous les acteurs a contribué à la mise en place du cadre prélèvement multiorganes dans les établissements de santé de Midi-Pyrénées dans le cadre d'une activité de réseau.

Contact presse :

- **CHU DE TOULOUSE, DIRECTION DE LA COMMUNICATION, HOTEL-DIEU SAINT-JACQUES,**
Dominique Soulié - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 27 59 58 96 - courriel : soulie.d@chu-toulouse.fr